rale. Si plus tard nos descendants voulent | avoir une union législative, ce sera leur affaire et non la nôtre; et s'ils la veulent, c'est qu'ils seront assez forts alors pour n'en avoir rien à craindre. D'ailleurs, sans entrer dans tous les détails relatifs à la position religieuse du Bas-Canada, dans la confélération, je ferai remarquer que la population totale de toutes les provinces était, en 1861, de 3,300,000 habitants, et que sur ce nombre les catholiques forment un total de 1,494,-000. Ils seront done assez nombreux pour protéger leurs intérêts religieux et autres, et ces intérêts seront en sureté dans les législatures locales. Nous ne cherchons pas à avoir des priviléges que les autres n'ont pas; nous voulons seulement que nos droits soient respectés comme nous respectons ceux des autres. Les Canadiens-Français ne sont pas, n'ont jamais été, et ne deviendront pas perséouteurs, ni en politique, ni en religion, sous la confédération. J'en appelle aux hommes qui appartiennent à d'autres religions pour savoir si nous avons jamais été injustes ou persécuteurs à leur égard. Les populations d'origine étrangère dans le Bas-Canada n'auront rien à craindre sous le gouvernement fédéral. Mais, après ce que les hon. membres pour Hochelaga et Lotbinière ont dit, et la défiance qu'ils ont cherché à faire naître dans l'esprit de la population canadienne-française et catholique dans le Bas-Canada, je pense que la chambre me permettra de lire un extrait d'une lettre de Sa Grace Mgr. l'Archevêque d'Halifax, qui doit comprendre les intérêts des catholiques tout autant que ces deux hon. membres. Voici ce qu'il dit en réponse à ceux qui prétendaient que nous avions à craindre une invasion du pays par les Féniens:

"S'il y a 50,000 hommes déjà prêts à envahir ce pays, comme vous l'admettez, au lieu de travailler a nous maintenir dans notre condition anormale et faible, vous devriez plutôt prêcher l'union de tous afin de pouvoir faire face à l'ennemi. Si le gouvernement responsable, que les grands hommes de co pays nous ont conquis, est un héritage précieux dans notre présente position, tout limité qu'il soit actuellement, au lieu de le troquer pour rien pour la confédération, comme Yous dites, nous devrious plutôt, dans mon opinion, lui donner plus de lustre et de valeur, l'augmenter et l'enrichir, l'agrandir sans limite et le rendre plus sûr pour nous-mêmes et pour ceux qui viendront après nous. Nous avons obtenu le gouvernement responsable de la mère-patrie, dans la législature de laquelle nous n'avions pas un seul membre pour nous représenter. Aujourd'hui, nous demandons, au contraire, à transférer ce riche et Précieux dépôt à un endroit qui ne sera qu'une portion de notre pays commun, où notre voix pourra se faire entendre, et où nous aurons une représentation plus complète et plus équitable que la ville de Londres, ou Liverpool, ou Bristol, peuvent se vanter d'avoir dans la chambre des communes en Angleterre. Il y a une grande différence entre obienir de l'Angleterre ce que nous n'avions pas, et de transférer ce que nous possédons aujourd hui, afin de le rendre plus important et plus propre à favoriser nos destinées futures. C'est pourquoi la conféderation, su lieu de nous priver des priviléges du self-government, est la seule garantie pratique et inébranlable pour le maintien de ces priviléges. Nous sommes trop petits pour pouvoir toujours compter sur nos propres ressources, et l'Angleterre, si elle n'est pastrop faible, est certainement trop prudente et trop circonspecte pour risquer son dernier chelin et son dernier homme dans un pays où, au lieu d'une population de quatre millions, elle trouvera à peine un dixième de ce nombre pour l'aider contre la puissance unie de tout un continent. Pour nier, conséquemment, les avantages de la confédération, vous devez d'abord prouver que l'union n'est pas la force ; que l'Angleterre. sous l'heptarchie, et la France, sous la féodalité et les barons, étaient plus grandes, plus fortes et plus heureuses qu'elles le sont aujourd hui, comme les deux plus grandes nations du monde.

Voioi ensuite ce qu'il dit en réponse à coux qui ne veulent pas de défense, sous prétexte que nous n'avons rien à craindre de nos voisins:

" A-t-on jamais vu une nation, ayant le pouvoir de conquérir, ne pas l'exercer, ou même ne pas en abuser, à la première occasion favorable? Tout ce que l'on dit de la magnanimité et de la clémence des nations puissantes, se réduit au princire de convenance (expediency) que tout le monde connaît. La face entière de l'Europe a changé et les dynastics de plusieurs siècles se sont écroulées, de notre temps même, par la soule raison de la force, qui est le plus ancien, le plus puissant, et, comme plusieurs le prétendent, le plus sacré de tous les titres. Les treize Etats d'Amérique, avec toutes leurs protestations d'abnégation, ont, au moyen de l'argent, de la guerre et des négociations, reculé leurs frontières jusqu'à ce qu'ils aient plus que quadruplé leurs territoires. et ce, dans une période de moins de soixante ans, et, le croire qui voudre, peut-on sur poser qu'ils sont disposés à s'en tenir là? Non; tant qu'ils en auront le pouvoir, ils s'avanceront, car c'est dans la nature même du pouvoir d'accaparer tout ce qui se trouve à sa portée. Ce ne sont donc pas leurs seutiments hostiles, mais c'est leur puissance et leur puissance seule que je crains."

En réponse à ceux qui disent que la meilleure défense est de n'en pas avoir, il dit :

"Etre suffisamment prêt, est le seul argument pratique qui peut avoir du poids apprès d'un ennemi puissant et qui peut lui faire faire quelques réflexions avant de se lancer dans l'entreprise. Et, comme je désire rour nous cette condition que nous sommes incapables d'atteindre sans l'union